

# Plan Local d'Urbanisme

Documents graphiques réglementaires

Secteurs à risques soumis à réglementations particulières

PLU prescrit le 30 juin 2008  
PLU arrêté le 12 juillet 2011  
PLU approuvé le  
PLU modification du

## Légende :

- PPRI du Rhône :**  
(Arrêté préfectoral n°131 du 20 janvier 2000)
- Risque très important
  - Risque important
  - Risque moyen
- PPRI de l'Ouvèze :**  
(Arrêté préfectoral du 30 avril 2009)
- Risque fort
  - Risque moyen
  - Risque faible
  - Risque résiduel
- Zones de danger EURENCO - SNPE et C.A.P.L. :**  
(entreprise EURENCO SNPE et C.A.P.L.)
- PPRt - Plan de prévention du risque technologique**  
(Groupe réglementaire de la C.A.P.L. et de l'EURENCO-SNPE)
- Zone à haut risque (niveau de danger élevé)
  - Zone à risque (niveau de danger moyen)
  - Zone à faible risque (niveau de danger faible)
  - Zone à très faible risque (niveau de danger très faible)
- 23.71** Profils en travers et cotes de références (NGF)
- Zones de danger EURENCO - SNPE et C.A.P.L. :**  
(entreprise EURENCO SNPE et C.A.P.L.)
- Périmètre de protection autour des pipelines et du gazoduc

